Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260420-2026_030-DE

Mairie de Plogastel Saint Germain
Plogastell Sant Jermen

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'affichage : **Délibération : 2026-030**

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Plogastel Saint Germain, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. PLOUHINEC Lucien, Maire.

Nombre de membres :

En exercice :19

Présents : 19

Absents excusés : 3

Absents :0

Procurations :3

Votants : 19

Date de convocation du conseil municipal : 9 avril 2026

Présents : PLOUHINEC Lucien, BERRIVIN Annie, NICOLAS Patricia, RAMPILLON Charles, GRATIAUX Marc, RENAULT Michel, PLOUHINEC Jocelyne, PATRON Florent, BURELLER Hervé, STEPHAN Philippe, LAINE Ingrid, COVES Delphine, LE BRAS Christophe, TANGUY Stéphanie, FLOCHLAY Alexandra, GAUTIER Anne

Absents excusés : BILLAND Jean-Christophe (procuration à BERRIVIN Annie), MEURISSE Frédéric (procuration à RAMPILLON Charles), DONNART Maëlle (procuration à COVES Delphine)

Secrétaire : LAINE Ingrid

Objet : Composition des commissions communales

L'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales prévoit la création de commissions communales.

Les commissions communales sont des commissions d'étude, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence, et qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles peuvent êtres temporaires (formées au cours du conseil municipal pour étudier une question) ou permanentes. Si permanentes, elles sont constituées pour la durée du mandat.

La présidence revient de droit au Maire, cependant, un vice-président est désigné pour chaque commission lors de leur première réunion. Le nombre de membres n'est pas limité. Seuls les conseillers municipaux peuvent être membres des commissions municipales. Toutefois, une personne extérieure, même si elle ne peut pas en être membre, peut être entendue à la demande de la commission. Des membres du personnel communal peuvent participer, à titre consultatif, aux travaux de ces commissions**.** Les commissions ne sont pas publiques. Les commissions sont présidées par Le Maire et un vice-président est désigné lors de la première réunion de la commission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

M. le Maire propose la création des commissions suivantes :

Commission « Finances et personnel » :

- Élaboration annuelle de la politique budgétaire de la commune.
- Recherche des différentes sources de financement.
- Détermination des budgets de fonctionnement.
- Détermination des budgets d'investissement.
- Estimation des besoins de financement et des recettes attendues.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260420-2026_030-DE

- Suivi budgétaire des structures intercommunales (ex : la salle multifonctions).
- Prospective financière.
- Politique d'emprunt.
- Programmation des investissements.
- Orientations en matière de gestion du personnel.

Seront membres de cette commission :

NOMS	**PRENOMS**
PLOUHINEC	Lucien
BERRIVIN	Annie
BILLAND	Jean-Christophe
NICOLAS	Patricia
RAMPILLON	Charles
FLOCHLAY	Alexandra
STEPHAN	Philippe
PLOUHINEC	Jocelyne
RENAULT	Michel
LAINE	Ingrid
MEURISSE	Frédéric
BURELLER	Hervé

<u>Commission « Travaux, voirie, réseaux et environnement »</u> :

- ***Volet voirie*** :
  - Aménagement, sécurité, réglementation et entretien de la voirie du bourg.
  - Réseaux entretien et création : eau, électricité, assainissement, eaux pluviales, éclairage public.

- ***Volet bâtiments communaux*** :
  - Programme de travaux et entretien (mairie, écoles, ateliers municipaux, gendarmerie, bâtiment de la Poste, chapelles, églises, centre Ker Heol, …).
  - Mise aux normes des équipements (énergie, accessibilité, incendie) en lien avec les services.

- ***Autres travaux d'entretien et aménagement ponctuelles :***
  - Cimetière, illuminations de Noël.

- ***Volet environnement*** :
  - Gestion des questions environnementales (zéro phyto, respect de l'environnement…).
  - Gestion des déchets en lien avec la CCHPB.
  - Préoccupation du respect de l'avenir pour nos concitoyens, dans les différents projets mis en route par la commune.

Seront membres de cette commission :

NOMS	**PRENOMS**
PLOUHINEC	Lucien
BILLAND	Jean-Christophe
RAMPILLON	Charles
STEPHAN	Philippe
MEURISSE	Frédéric
LE BRAS	Christophe

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260420-2026_030-DE

Commission « Associations, enfance, jeunesse et culture » :

- ***Volet jeunesse*** : proposer des activités aux jeunes et avec leur collaboration, cette commission municipale identifie leurs souhaits en termes d'installations, mais aussi d'activités sportives et/ou culturelles, qui pourraient être proposées. La recherche de les intégrer dans la vie du village, en les faisant participer à des animations (Ex « dispositif argent de poche, CMJ).

- ***Volet scolaire et périscolaire (ALSH, garderie, restaurant scolaire)*** : cette commission étudie toutes les demandes émanant des structures "enfance et jeunesse". Elle promeut les structures existantes et renforce les actions. Elle établit des relations étroites avec les directeurs des écoles afin que les enfants évoluent le mieux possible dans leur scolarité. Elle répond aux attentes des parents d'élèves dans la mesure de leur possibilité.

- ***Volet associations*** : la commission est chargée d'être en relation permanente avec les responsables des différentes associations, d'informer le Conseil Municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer la vie associative culturelle et/ou sportive, de l'organisation, de la préparation et du suivi du déroulement des manifestations festives ou commémoratives, d'étudier et de proposer la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel et/ou sportif.
  Enfin, elle accompagne les associations par
  - La mise à disposition des salles communales et communautaires
  - La mise à disposition de matériel (table, chaises, barnums…)
  - L'attribution d'une subvention annuelle (montant décidé en commission finances)

- ***Bibliothèque***

Seront membres de cette commission :

NOMS	**PRENOMS**
PLOUHINEC	Lucien
NICOLAS	Patricia
RAMPILLON	Charles
FLOCHLAY	Alexandra
RENAULT	Michel
TANGUY	Stéphanie
DONNART	Maëlle
COVES	Delphine
GAUTIER	Anne

Commission « Aménagement du territoire » :

- Élaboration et révision des documents d'urbanisme (PLUIH, SCOT, PLU).
- Habitat (projets publics et privés), habitat alternatif.
- Projets d'envergure publics ou privés (réhabilitation de bâtiments, installation d'entreprises, de commerces).
- Voies et chemins ruraux du point de vue foncier.
- Utilisation du domaine public.
- Zones d'activités de Kérandoaré.
- Droit de préemption.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260420-2026_030-DE

- Agriculture : mise aux normes, installations classées, extensions…

Seront membres de cette commission :

NOMS	PRENOMS
PLOUHINEC	Lucien
BILLAND	Jean-Christophe
STEPHAN	Philippe
PLOUHINEC	Jocelyne
LAINE	Ingrid
BURELLER	Hervé
GAUTIER	Anne
PATRON	Florent

Commission « Cadre de vie et environnement » :

- ***Volet Accueil et développement touristique*** : cette commission communale a pour vocation de maintenir et de développer
  - Les chemins de randonnée.
  - Aménagement du bois du Quilliou.
  - Parcours thématiques.
  - Les relations avec l'office de tourisme.
  - Les manifestations (festives, sportives, culturelles…).
  - Les relations avec les partenaires existants sur la commune (Gîtes, CEAPC, Manoir du Hilguy, camping, restaurants, le jardin de St germain, les écolodges…).

- ***Volet mobilités*** : Développer des mobilités douces et partagées

- ***Volet économie et services*** :
  - Veiller au maintien des services et commerces existants.
  - Accompagner les porteurs de projets.
  - Développer les circuits courts.

- ***Volet communication*** : cette commission a pour mission de promouvoir les actions de la commune et des associations par le biais de supports de communication auprès des plogastellois, tels que :
  - Bulletin mensuel d'informations.
  - Site internet de la commune.
  - Rencontre annuelle entre la municipalité et la population.
  - Accueil des nouveaux habitants sur la commune.
  - Contact avec la presse.

Seront membres de cette commission :

NOMS	PRENOMS
PLOUHINEC	Lucien
BERRIVIN	Annie
NICOLAS	Patricia
FLOCHLAY	Alexandra
PLOUHINEC	Jocelyne
RENAULT	Michel
LAINE	Ingrid
TANGUY	Stéphanie
GRATIAUX	Marc
DONNART	Maëlle
COVES	Delphine

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260420-2026_030-DE

GAUTIER	Anne
PATRON	Florent

Commission « affaires sociales et solidarité » :

Commission municipale chargée de définir la politique sociale mise en œuvre par le CCAS et le Centre social Ulamir du Goyen, notamment dans la recherche et dans la mise en place d'actions spécifiques concernant l'aide et le soutien aux personnes en difficulté – Gestion des actions en faveur des aînés – Réflexion et mise en œuvre d'actions pour la jeunesse et la petite enfance.

Seront membres de cette commission :

NOMS	**PRENOMS**
PLOUHINEC	Lucien
BERRIVIN	Annie
NICOLAS	Patricia
FLOCHLAY	Alexandra
TANGUY	Stéphanie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE de créer les commissions, d'ARRÊTER la composition de chaque commission et de DÉSIGNER les membres comme présenté ci-dessus**.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Lucien PLOUHINEC

La secrétaire de séance
Ingrid LAINE